



CISOA

## Radiocommunications VHF : respect de l'espacement à 8.33 KHz des canaux de transmission !

Date : 16 septembre 2018

Rédacteur : Jacques Loury

**Préambule** : en IFR l'espacement à 8.33KHz des canaux de transmission est obligatoire depuis plusieurs mois et l'est devenu en VFR le 13/09/2018 (cf. NOTAMS ci-dessous).

LFFA-A3547/18

Q) LFBB/QFATT/IV/ BO/ A/000/999/4338N00122E005

A) LFBO TOULOUSE BLAGNAC

B) 2018 Sep 13 00:00 C) 2018 Sep 26 23:59

E) NOTAM TRIGGER - **AMDT AIP AIRAC PERM 10/18 WEF 13 SEP 2018.**

- MODIFICATION DES FREQ ATIS, APP, FIS ET TWR (ESPACEMENT 8.33KHZ)

- REVISION PROCEDURES AUX INSTRUMENTS RWY 14L/14R ET 32L/32R

LFFA-A4044/18

Q) LFBB/QSFCF/IV/ B/ A/000/999/4338N00122E005

A) LFBO TOULOUSE BLAGNAC

B) 2018 Sep 13 00:00 C) 2018 Dec 06 00:00

E) MODIFICATION DE LA FREQUENCE AFIS (ST MARTIN INFORMATION)

121.825MHZ AU LIEU DE 121.830MHZ

REF AD 2 LFBO ADC 01

Événement (tel que cité par le CDB) : le 14/09/2018, en TB20 on a décollé avec la mauvaise configuration et on nous a donné une fréquence impossible à sélectionner (c'était marqué dans les notams que l'application des nouvelles fréquences dans la TMA de Toulouse en 8.33 démarrait aujourd'hui mais naïvement je pensais qu'avec une radio en 8.33 ça ne posait pas de problème et qu'un affichage avec seulement 2 digits après la virgule était un arrondi de la capacité 8.33 de la radio... Erreur ! Encore il faut que la radio soit bien configurée ! Nota : après le vol je me suis rendu compte que le GNS 430 était traître car même en configuration 25kHz l'affichage comporte 3 digits après la virgule.

Pour ré-établir le contact avec l'APP de Toulouse on a dû changer en vol la configuration des radios ! Connaissant le système Garmin on a fait ça rapidement mais quelqu'un de moins averti pourrait en IFR finir en PLOC (Prolonged Loss Of Communication), ce qui ne serait pas confortable !

Analyse :

La configuration en 8.33 KHz est simple à faire pour qui connaît bien le Garmin GNS430 du TB20 QB et de la radio 1 des DA20 ou le Garmin GNC 255A/255B des autres avions de la flotte.

Il semble que pour sélectionner plus rapidement les fréquences COM des « petits malins » ont préféré configurer leurs radios en 25Khz !

Dans la mesure où ce changement de configuration est accessible à quiconque, un item de vérification de la configuration en 8.33 KHz de la fonction COM des radios sera prochainement ajouté dans les Livrets des procédures.

Pour mémoire : la note [Espaceur 8.33khz des fréquences radio](#) postée en même temps que le [Guide ACAT d'utilisation Radios Garmin GNC255A-GTR255A](#) attire l'attention sur le fait que certains avions sont équipés en Radio 2 d'E/R 25 KHz non configurables en 8.33 KHz : DA20, TB10 QF, LMC1 Sprintair et Gardan : il y est mentionné que "ces E/Rs sont facilement reconnaissables au fait que l'affichage de la fréquence ne comporte que deux chiffres après la virgule et qu'ils ne devaient être utilisés en émission que sur les fréquences ATS maintenues par dérogation en 25 kHz et publiées dans l'AIP.

**Que retenir de cet événement ?**

- Avant le départ, vérifier que la fonction COM prévue d'être utilisée est configurée en 8.33 KHz : pour cela tourner le petit bouton des fréquences et constater que sur les 2 derniers des 3 digits après la virgule les valeurs 05, 10, 15, 30, 35, 40, 55, 60, 65, 80, 85, 90 peuvent être sélectionnées en addition des valeurs classiques 00, 25, 50, 75.
- Ne pas transmettre, sauf exception, avec la radio 2 des avions dont l'E/R n'est pas compatible 8.33 KHz.
- Ne pas modifier sans raison valable ni accord du responsable technique la configuration d'un équipement de bord.

FLASH SECURITE DES VOLS



**CISOA**

## **Radiocommunications VHF : respect de l'espacement à 8.33 KHz des canaux de transmission !**

Date : 16 septembre 2018

Rédacteur : Jacques Loury